



Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 10 Février 2020 – 19h30

Secrétaire de séance : Yves AMIOT

Ouverture de la séance à : 19H30

Présents Hervé ROBINEAU, Patrick MANDIN, Annie GABORIAU, Gilles CALLEAU, Jean-Pierre DROILLARD, Yves AMIOT, Sabine LOIZEAU, Chantal ALBERT, Maryse MARIONNEAU, Sophie SIONNEAU, Sonia CHENU, Patricia COUSINEAU, Frédéric TANG, Sébastien CHARBONNEAU, Annie BUREAU-VIEILLE, Yannick BLANCHARD (arrivé à 20h27), Françoise BARON, Sylviane ISS CARCAUD, Marc WOHLFAHRT (arrivé à 20h16).

Absents excusés : Jean-Michel LUMEAU, Nicole LOIZEAU, Jean-Claude BILLAUD, François ALBERT.

Assistait également : Céline DEBARE, Directrice Générale des Services

1°) PRESENTATION DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PAR JEAN-MICHEL SCHMITT DU CABINET JMS CONSULTANT

Jean-Michel SCHMITT du cabinet JMS Consultant présente le débat d'orientation budgétaire.

Les éléments clés sont les suivants :

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de +5% entre 2018 et 2019.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement en 2019 s'explique par la progression :

- des charges exceptionnelles (+67 K€) avec les effets du reversement de l'excédent du budget assainissement,
- des charges de personnel (+48 K€),
- des charges à caractère général (+15 K€).

Il faut noter la diminution des autres charges de gestion courante (-35 K€) avec le transfert de la compétence SDIS à l'EPCI (avec un impact sur l'attribution de compensation).

Structurellement en 2019, les charges de personnel représentent la première dépense avec 49,2% (avec les remboursements d'assurance du personnel) des dépenses de fonctionnement et les charges à caractère général représentent 30,8%.

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de -10,8% entre 2018 et 2019 et progressé de +5,3% hors produits des cessions d'immobilisations et excédent des budgets annexes.

La dynamique des ressources hors cessions d'immobilisations et excédent des budgets annexes en 2019 s'explique par la progression :

- des dotations (+61 K€) avec le bénéfice d'une garantie de sortie sur la fraction « cible » de la DSR et la perception de recettes des autres organismes,
- des impôts et taxes (+55 K€) avec l'abondement des ressources fiscales et des droits de mutation.

Il faut souligner la diminution des produits exceptionnels (-313 K€) et des autres produits de gestion courante (-129 K€) avec l'absence de reversement d'excédent des budgets annexes.

Structurellement, la fiscalité représente 39,6% des recettes réelles de fonctionnement en 2019 et la DGF représente 20,2%.

Le niveau de la CAF nette en 2019 diminue de 127 K€ par rapport à 2018 et représente un montant de 366 K€. Rapportée à l'habitant la CAF nette en 2019 représente 125 euros par habitant, l'indicateur de la strate en 2018 était de 102 euros par habitant.

La capacité dynamique de désendettement représente en 2019 : 5,7 années pour rembourser le capital de la dette.

Le programme d'investissement sur la période 2014-2019 atteint 6,5 millions d'euros. L'épargne nette a représenté 3 566 K€ soit 55% du financement. La commune a mobilisé 1 100 K€ d'emprunt sur cette période.

La prospective va tester les projets de la commune en matière de fonctionnement et d'investissement avec les effets des nouvelles orientations nationales sur la DGF et la fiscalité locale et notamment la suppression de la taxe d'habitation, la perte de la DSR Cible en 2020 car la commune est sorti du classement des 10 000 communes.

Suite à la présentation du débat d'orientation budgétaire 2020 par JMS Consultant, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation des orientations budgétaires pour le budget 2020.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mouchamps,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121.29,

DECIDE

Article unique : prendre acte de la présentation des orientations budgétaires pour le budget 2020.

2°) QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

- **Attribution de marchés publics**

DL system : plaque arbre des naissances 102 €

Watt Installation : désamiantage bâtiment agricole futur lotissement 7 263.79 €

Labo Vendée : analyse restaurant scolaire année 2020 : 364.85 €

IFAC : formation BPJEPS Nathalie BLONDEL : 5 245 €

- **Ligne de trésorerie** auprès du Crédit Agricole pour un montant de 350 000 € sur une durée de 12 mois aux conditions suivantes :

- Commission d'engagement : 0.15%
- Commission de non utilisation sur le montant non tiré : néant
- Taux : Euribor 1 mois moyenné + marge de 0.58%
- Intérêts facturés en fin de trimestre civil
- Aucun frais de dossier

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 2 Mars à 19 h 30

Fait et clos, les jours, mois et an ci-dessus.

Fin de la séance à : 22h00